

# Modalités pour les citations : références et notes de bas de page <sup>(1)</sup>

Voici quelques conseils supplémentaires du manuel de référence du SAM (Service d'Aide aux Méthodes) de la Haute Ecole de Namur en vigueur en 2008-2009.

Ce document sert de modèle : nous avons complété les informations à l'aide d'autres Vade-Mecum dont vous trouverez les références en bibliographie finale. Nous nous limiterons d'abord à présenter le système latin.

## Préambule

Il est fréquent que les étudiants confondent la manière de noter une citation dans le cours du texte et la mention d'une référence dans la bibliographie finale.

Ces erreurs se traduisent par des omissions et auront des conséquences : certaines institutions espionnent le texte du TFE, par logiciels interposés, afin de débusquer tout copié-collé et confondre le plagiat.

Notons d'abord que lorsque le système latin impose les références aux sources en notes de bas de page, le système anglo-saxon les insère dans le corps du texte.

## 1. Citations directes

*Citer mot par mot le texte d'autrui*

L'exemple ci-dessous définit la nature de ces citations.

Si vous supprimez un extrait ou un simple mot, il faut le remplacer par trois points de suspension entre crochets. Si vous ajoutez un terme pour clarifier la citation, il sera également nécessaire de le placer entre crochets.

	<b>Système latin</b>
Exemple	<p><b>Copie du texte</b> (entre guillemets). <b>Suivi d'un chiffre.</b> <b>En bas de page</b> : Reprendre le chiffre de la citation suivie de la référence bibliographique du document, <b>p.x</b></p> <p>« Ce type de citation [directe] consiste à <u>reproduire tel quel dans votre travail une partie d'un document</u>. Dans ce cas, il convient <u>d'inscrire ce passage entre guillemets</u> afin d'avertir le lecteur que cette partie du texte n'est pas votre production personnelle. La citation est reproduite à l'identique : même ponctuation, même mise en forme. Si des fautes sont constatées, elles sont également prises en considération mais suivie de l'adverbe sic entre crochets. [sic] Il ne suffit pas d'utiliser les guillemets mais <u>signaler également les références du texte reproduit.</u>»<sup>1</sup></p>
Note de bas de page	<p><sup>1</sup>SIX, M-L. et GOOSSENS, F., <i>Recommandations pour la rédaction d'une bibliographie, des citations et références aux sources</i>, Haute Ecole de Namur Département Social, 2008-2009, p.16</p>

	<b>Systeme anglo-saxon</b>
Exemple	<p><b>Copie du texte</b> (entre guillemets). Suivi entre parenthèses de : <b>Nom</b> de l'auteur ou des auteurs (en minuscules) , <b>Année de publication</b> : <b>Numéro(s)</b> de la page ou des pages.</p> <p>« Ce type de citation[directe] consiste à <u>reproduire tel quel dans votre travail une partie d'un document</u>. Dans ce cas, il convient <u>d'inscrire ce passage entre guillemets</u> afin d'avertir le lecteur que cette partie du texte n'est pas votre production personnelle. La citation est reproduite à l'identique : même ponctuation, même mise en forme. Si des fautes sont constatées, elles sont également prises en considération mais suivie de l'adverbe sic entre crochets. [sic] Il ne suffit pas d'utiliser les guillemets <u>mais signaler également les références du texte reproduit.</u>» (SIX , M-L. &amp; GOOSENS, F., s.d. : 16)</p>

## 2. Citations indirectes

*Prendre les idées du texte d'un autre pour rédiger le vôtre*

Vous formulerez alors une proposition introductive comme « Selon Voltaire ... ». Il s'impose encore d'indiquer les références du document qui vous a inspiré en mentionnant la page d'un ouvrage (ou d'un document électronique) comme dans le cas précédent.

Notons , comme dans l'exemple ci-dessous, que le chiffre mentionnant la référence peut aussi figurer entre parenthèses à la fin de la citation après les guillemets (plutôt qu'en surélévation en insérant l'appel de note automatisé par Word). Il sera alors repris entre parenthèses au bas de la page, suivi de la mention précise de la source.

	<b>Systeme latin</b>
Exemple	<p>Introduire une phrase introduite par « Selon... » ou « D'après... »</p> <p><b>En bas de page</b> : Reprendre le chiffre de la citation suivie de la référence bibliographique du document, <b>p..x</b></p> <p>« Selon Marie-Laure Six et Françoise Goossens, la citation directe consiste à reproduire à l'identique une partie d'un document. Le rédacteur est dès lors tenu de signaler le texte cité en ouvrant des guillemets après deux points. » (1)</p>
Note de bas de page	<p>(1) SIX M-L. et GOOSSENS, F., <i>Recommandations pour la rédaction d'une bibliographie, des citations et références aux sources</i>, Haute Ecole de Namur Département Social ,s.d., p.16</p>

	<b>Système anglo-saxon</b>
Exemple	<p>Introduire une phrase introduite par « Selon... » ou « D'après... »</p> <p><b>Copie du texte</b> (entre guillemets). Suivi entre parenthèses de : <b>Nom</b> de l'auteur ou des auteurs (en minuscules) <b>Année de publication</b> : <b>Numéro(s)</b> de la page ou des pages.</p> <p>Selon Marie-Laure Six et Françoise Goossens, la citation directe consiste à reproduire à l'identique une partie d'un document. Le rédacteur est dès lors tenu de signaler le texte cité en ouvrant des guillemets après deux points. (Six, M-L. et Goossens, F., s.d.: 16)</p>

### 3. Citations de seconde main

*Citer les propos d'un auteur, lui même cité par un autre auteur*

	<b>Système latin</b>
	<p><b>Copie du texte</b> (entre guillemets). Suivi d'un chiffre. <b>En bas de page</b> : Reprendre le chiffre de la citation suivie des deux sources séparées par le mot « cité(e) par ».</p>
Exemple	« Le fascicule didactique <i>Quels mémoires</i> (1984) pose trois conditions qui déterminent la valeur du mémoire en impliquant d'ailleurs des valeurs d'autonomie relatives à la démarche de son auteur » (1)
Note de bas de page	(1) POLET J-Cl., Littératures françaises et modernes <i>Quels mémoires : Généralités</i> , Louvain-la-Neuve, UCL, Faculté de Philosophie et Lettres et CIACO éditeur ; cité par PLISNIER, C., <i>La remédiation en production écrite de type long mémoires et travaux de fin d'études en français langue étrangère</i> , Département d'études romanes, UCL, 2005, p.9

	<b>Système anglo-saxon</b>
Exemple	<p><b>Copie du texte</b> (entre guillemets). Suivi entre parenthèses de : <b>Nom</b> de l'auteur ou des auteurs (en minuscules) <b>de publication</b> : <b>Numéro(s)</b> de la page ou des pages.</p> <p>« Le fascicule didactique <i>Quels mémoires</i> (1984) pose trois conditions qui déterminent la valeur du mémoire en impliquant d'ailleurs des valeurs d'autonomie relatives à la démarche de son auteur » (Plisnier, C. (2005) : 9)</p>

## 4. Abréviations

Lorsque l'on cite un ouvrage qui l'a déjà été, on utilisera des abréviations. Quatre cas se présentent :

A. La nouvelle note est la même que celle qui précède (même ouvrage et même page) : on emploie la mention « Ibid. » ou *Ibidem* (mot latin signifiant dans le même texte du même auteur et au même endroit). Dans les systèmes latin et anglo-saxon, on peut utiliser ces abréviations.

	<b>Système latin</b>
Cas	La première référence est complète et notée en bas de page. <sup>2</sup> Pour les suivantes, il suffit d'écrire <b>Ibidem</b> (en italique ou en souligné)
Exemples	« Si des fautes sont constatées, elles sont également prises en considération mais suivie de l'adverbe sic entre crochets. [sic] Il ne suffit pas d'utiliser les guillemets mais signaler également les références du texte reproduit.» <sup>1</sup>
Note de bas de page	« Ce type de citation [directe] consiste à <u>reproduire tel quel dans votre travail une partie d'un document</u> . Dans ce cas, il convient d'inscrire ce passage entre guillemets afin d'avertir le lecteur que cette partie du texte n'est pas votre production personnelle.» <sup>2</sup>
	<sup>1</sup> SIX M-L. & GOOSSENS, F., <i>Recommandations pour la rédaction d'une bibliographie, des citations et références aux sources</i> , Département social de la Haute Ecole de Namur, s.d., p.16
	<sup>2</sup> <i>Ibidem</i>
	<b>Système anglo-saxon</b>

---

<sup>2</sup> Pour la facilité de l'exemple, nous avons pris la liberté de dater le document, mais nous rappelons que nous avons reçu le document en 2008 : cela ne suffit pas à établir qu'il ait été publié simultanément et nous n'avons pas trouvé mention de la date sur le document.

Cas	La première référence est complète. Pour la seconde, il suffit de noter entre parenthèses <b>Ibidem</b> (en italique), <b>Date d'édition.</b>
Exemple	« Ce type de citation [directe] consiste à <u>reproduire tel quel dans votre travail une partie d'un document</u> . Dans ce cas, il convient <u>d'inscrire ce passage entre guillemets</u> afin d'avertir le lecteur que cette partie du texte n'est pas votre production personnelle. La citation est reproduite à l'identique : même ponctuation, même mise en forme » (SIX,M-L. & GOOSSENS,F., 2008 : 16)  « Ce type de citation [directe] consiste à <u>reproduire tel quel dans votre travail une partie d'un document</u> . Dans ce cas, il convient <u>d'inscrire ce passage entre guillemets</u> afin d'avertir le lecteur que cette partie du texte n'est pas votre production personnelle. La citation est reproduite à l'identique : même ponctuation, même mise en forme.» ( <i>Ibidem</i> , 2008)

B. La nouvelle note renvoie au même ouvrage que le précédent, mais à une page différente. On emploie alors le terme « Idem » (suivi du numéro de la page ou des pages) :

<b>Système latin</b>	
Cas	La première référence est complète et notée en bas de page. (1) Pour les suivantes, il suffit d'écrire <b>Idem</b> (en italique), <b>p.x</b>
Exemples	« La famille est certainement l'un des micromilieus naturels qui accomplit outre ses tâches spécifiques, la médiation entre l'individu et l'écosystème physique et social. » <sup>1</sup> « Le processus de désignation du patient désigné , c'est à dire les étapes pour lesquelles le système familial en arrive à nommer tel ou tel membre de la famille comme étant la cause du problème, constitue une source d'information précieuse dans la compréhension et la saisie des dynamiques familiales. » <sup>2</sup>
Note de bas de page	<sup>1</sup> HURTEBYSE ,Y. et DESLAURIERS, J-P. ( sous la direction de ) Introduction au travail social : Méthodologies et pratiques nord-américaines, Lyon, Chronique sociale, 2003,p.75  <sup>2</sup> <i>Idem</i> ,p.73
<b>Système anglo-saxon</b>	
Cas	La première référence est complète. Pour la seconde, il suffit de noter entre parenthèses : <b>Ibidem</b> (en italique), <b>Date d'édition : page x</b>
Exemple	« La famille est certainement l'un des micromilieus naturels qui accomplit outre ses tâches spécifiques, la médiation entre l'individu et l'écosystème physique et social. » (Hurtubise, Y. & Deslauriers, J-P. ( dir ) , 2003 : 75)  « Le processus de désignation du patient désigné , c'est à dire les étapes pour lesquelles le système familial en arrive à nommer tel ou tel membre de la famille comme étant la cause du problème, constitue une source d'information précieuse dans la compréhension et la saisie des dynamiques familiales. ( <i>Ibidem</i> , 2005 :73)

C. Les références sont dans mentionnées dans une note, qui n'est pas la précédente

Dans le système latin, on note alors le nom de l'auteur, l'ouvrage concerné (S'il y a plusieurs ouvrages) et la mention op.cit. ou o.c. (s'il n'y a qu'un seul auteur cité dans le mémoire), puis la / les pages citées

	<b>Système latin</b>
Cas	La première référence complète est déjà notée en bas de page. (1) Pour les suivantes, il suffit d'écrire <b>Nom</b> de l'auteur, <b>Initiale</b> du <b>prénom</b> , <b>titre</b> (en italique), <b>op.cit.</b> ( en italique), <b>p.x</b>
Exemples	« La famille est certainement l'un des micromilieus naturels qui accomplit outre ses tâches spécifiques, la médiation entre l'individu et l'écosystème physique et social. » <sup>1</sup>  « Les relations amicales n'offrent pas seulement aux enfants l'opportunité de développer et d'exprimer leur compétence sociales, elles constituent un véritable lien affectif » <sup>2</sup>  « Le processus de désignation du patient désigné , c'est à dire les étapes pour lesquelles le système familial en arrive à nommer tel ou tel membre de la famille comme étant la cause du problème, constitue une source d'information précieuse dans la compréhension et la saisie des dynamiques familiales. » <sup>3</sup>
Note de bas de page	<sup>1</sup> HURTEBYSE ,Y. et DESLAURIERS, J-P. ( sous la direction de ) Introduction au travail social : Méthodologies et pratiques nord-américaines, Lyon, Chronique sociale, 2003,p.75  <sup>2</sup> BOUGET ,S. et KARSENTY,S. ( <i>sous la direction de</i> ) , <i>Regard croisés sur le lien social</i> , Paris , L'Harmatan, 2005, p.75  <sup>4</sup> HURTEBYSE ,Y. et DESLAURIERS, J-P. ( sous la direction de ) Introduction au travail social : Méthodologies et pratiques nord-américaines, Lyon, Chronique sociale, 2003,p..73
	<b>Système anglo-saxon</b>

Cas	<p>La première référence est complète. Pour la seconde, il suffit de noter entre parenthèses :</p> <p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom XXX</p> <p><b>Op.cit.</b> (en italique),</p> <p><b>Date d'édition : page x</b></p>
Exemple	<p>« La famille est certainement l'un des micromilieus naturels qui accomplit outre ses tâches spécifiques, la médiation entre l'individu et l'écosystème physique et social. » (Hurtubise, Y. &amp; Deslauriers, J-P. ( dir) , 2003 : 75)</p> <p>« Le processus de désignation du patient désigné , c'est à dire les étapes pour lesquelles le système familial en arrive à nommer tel ou tel membre de la famille comme étant la cause du problème, constitue une source d'information précieuse dans la compréhension et la saisie des dynamiques familiales. ( Bouget, D &amp; Karsenty , D. ( dir), 2005 : 14)</p> <p>« Le processus de désignation du patient désigné , c'est à dire les étapes pour lesquelles le système familial en arrive à nommer tel ou tel membre de la famille comme étant la cause du problème, constitue une source d'information précieuse dans la compréhension et la saisie des dynamiques familiales. » (Hurtubise, Y. &amp; Deslauriers, J-P. ( dir) 2003 : 73)</p>

## BIBLIOGRAPHIE

POLET J-C., *Quels Mémoires, ( Généralités)*, Louvain-la-Neuve , UCL, faculté de Philosophie et Lettres et CiACO éditeur, 1984, 64p.

*Quelques conventions pour la rédaction des travaux scientifiques*, Département d'Etudes romanes de l'Université Catholique de Louvain-la –Neuve, 2004-2005.

SIX M-L. & GOOSSENS, F., *Recommandations pour la rédaction d'une bibliographie, des citations et références aux sources*, Département social de la Haute Ecole de Namur, s.d.

---